

Cahier des charges Mesure COREM **Employé de voirie** **Commune de St-Léonard**

Identification du poste

Etablissement : Commune de St-Léonard

Dénomination du poste : Employé de voirie

Taux d'activité. 50% à 100%

Positionnement hiérarchique

Dénomination du poste du supérieur direct : Responsable de l'encadrement

Dénomination du poste du remplaçant (te) : Responsable du programme

Mission générale du poste

L'activité de cet emploi s'exerce au sein d'une collectivité communale. Elle implique des déplacements. Varie selon le secteur et le mode d'opération.
Peut s'effectuer sur voies ouvertes et impliquer le port de charges.
Le port d'équipements de protection (gilet fluorescent) est requis.

Exigences requises

- | | |
|-----------------------------|---|
| Prérequis | - Tenue de travail : L'assuré doit obligatoirement s'équiper de chaussures de sécurité et d'une tenue de travail résistant aux intempéries. |
| Formation | - Cet emploi est accessible sans diplôme ni formation mais avec de l'expérience dans le domaine. |
| Expérience | - Expérience dans le secteur du bâtiment ou comme manœuvre obligatoire. |
| Connaissances particulières | - Permis de conduire : L'assuré doit posséder un permis de conduire valable. |

Responsabilités principales

- Entretien des chemins pédestres et parcours de promenade
- Entretien et nettoyages des routes et cours d'eau
- Remise en état des équipements touristiques (bancs, signalisation, etc.)
- Nettoyage et entretien des bisses
- Entretien des places communales et massifs floraux
- Travaux tendant à améliorer les prestations au public et visant essentiellement au maintien en bon état du patrimoine communal.
- Travaux courants de Voirie
- Petits travaux de maçonnerie

Profil du poste

- Compétences générales
 - Soin et attention quant à la qualité du travail
 - Bonne santé physique
 - Aimant le travailler à l'extérieur
 - Sens de l'organisation
 - Capacité de travailler en équipe
 - Respect du matériel
 - Compétences liées au métier ou à la fonction
 - Respect des règles de sécurité
 - Respect des normes et procédures
 - Polyvalence
-